

République Française
Département de l'Hérault
Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation : 08/12/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 décembre 2022

N° 69 2022

Membres en exercice : 11

Présents : 6

Absents : 2

Représentés : 3

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 2

L'An Deux Mille Vingt Deux le quatorze décembre à 18 heures
 le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
 sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, HOMBERT B, THEULE JC, VEDEL P, GILHET B,

Absents représentés : MINAZZO D procuration à THEULE JC,
 STEHLE C procuration à VEDEL P, KROGSDAHL A procuration à MORESMAU JP

Absents : QUEVREUX M, NICAISE V.

Objet : Subvention au profit de la ligue contre le Cancer

Premier financeur privé de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 640 000 adhérents, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans quatre directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider, mobiliser pour agir.

Un groupe d'élus de six communes de la Vallée de l'Hérault se sont engagés pour le soutien aux malades, à l'occasion d'Octobre rose. Ils ont pédalé pendant deux jours les 30 septembre et 1er octobre pour parcourir un peu plus de 200 km, traversant une cinquantaine de communes et reliant les 4 "Escalaes Bien-être" de la Ligue contre le cancer dans le département de l'Hérault situées à Béziers, Gignac, Bédarieux et Montpellier.

L'objectif étant de collecter des fonds pour que le comité départemental Hérault de la Ligue contre le cancer puisse aménager, équiper en matériel les 4 Escalaes Bien-Etre animées par des bénévoles.

Les communes et intercommunalités de l'Hérault sont aussi invitées à contribuer.

L'Association des maires de l'Hérault et la Communauté de commune Vallée de l'Hérault se sont déjà engagées à verser chacune une aide exceptionnelle de 1 000 euros à la Ligue.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de soutenir la Ligue contre le Cancer est de verser une subvention d'un montant de 250.....€.

Le conseil entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Accepte ~~N'accepte pas~~

De verser une subvention d'un montant de 250..... € au profit de la ligue contre le cancer.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt
 en Préfecture le

Robert SIEGEL
Maire,

